

HARCÈLEMENT SUR LA LIGNE 3?

Stop à l'omerta!!

Depuis plusieurs semaines les rumeurs vont bon train sur la ligne 3.

Le SAT-RATP a donc décidé de mener sa propre enquête.

Les faits si ils étaient avérés sont graves car on parle de harcèlement et de détournement.

Certains disent que des perquisitions se sont déroulées à Pelleport.

D'autres nous disent qu'un cadre est venu menotté et accompagné par la police afin que son bureau soit perquisitionné dans les locaux de la direction à Pelleport.

Plus fou encore, le directeur de la ligne lui aurait été en garde à vue.

Ça fait beaucoup tout de même!

D'autant plus qu'aucun syndicat n'en parle.

De toute cette histoire, la seule chose qui intéresse le SAT-RATP s'est de venir en aide aux victimes.

En effet nous savons à quel point les victimes ont besoin d'aide.

Tu es victime de harcèlement de la part de ton cadre, de ton directeur, tu ne dois pas rester seul(e), tu ne dois pas te cacher c'est **ton harceleur qui doit se cacher, c'est lui qui doit avoir peur.**

Le SAT-RATP accompagne les victimes, n'hésite pas à nous contacter:

satratp@free.fr

**19 Bd de Sébastopol
75001 Paris**

Code Pénal

Article 222-33-2

Le fait de harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, **est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.**

Code du travail

Article L1152-2

Aucun salarié, aucune personne en formation ou en stage **ne peut être sanctionné, licencié** ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat **pour avoir subi ou refusé de subir des agissements répétés de harcèlement moral ou pour avoir témoigné de tels agissements ou les avoir relatés.**



**ALLÔ
TONTON
POURQUOI
TU TOUSSES?**